

Réduire la facture énergétique des maisons et la pollution

Tout le monde veut vivre sous un toit sûr et abordable, mais beaucoup de Canadiens habitent aujourd'hui des maisons qui ne sont pas écoénergétiques. Cela fait gonfler la facture de services publics, libère plus de pollution dans l'environnement et gaspille de l'énergie qui pourrait servir à autre chose. Alors que les inondations et les feux de forêt sont de plus en plus nombreux et graves, de plus en plus de maisons sont menacées. Le montant des réclamations d'assurance liées à des catastrophes naturelles est quatre fois plus élevé aujourd'hui qu'en 2008 et a tourné en moyenne autour de 1,8 milliard de dollars par année au cours de la dernière décennie.¹ Pendant que le Canada lutte contre les changements climatiques, nous devons aussi nous préparer et nous adapter aux conséquences de ces changements sur nos maisons.

Réduire les coûts en énergie grâce à des maisons plus vertes

La rénovation des maisons existantes est l'une des manières les plus efficaces d'abaisser la facture énergétique, de créer des emplois, de réduire la pollution et de rendre nos maisons plus confortables. Au cours des quatre dernières années, nous avons fait des investissements afin de construire de nouvelles maisons neutres en carbone et de rendre les logements, neufs ou existants, plus écoénergétiques. Nous avons aussi appuyé la mise à niveau d'édifices communautaires afin de contribuer à la réduction des coûts en énergie et à l'atteinte de nos objectifs en matière d'action climatique.

Un gouvernement libéral réélu continuera de rendre la vie plus abordable pour les Canadiens alors qu'ils s'adaptent à la hausse des coûts associée aux changements climatiques :

- nous rénovons 1,5 million de maisons au cours des cinq prochaines années afin d'aider les Canadiens à rendre leurs maisons plus écoénergétiques et mieux protégées contre les risques associés aux changements climatiques, comme les inondations et les feux de forêt. Ce programme sera sous la responsabilité de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL);
- nous offrirons aux propriétaires de maison et d'immeuble un audit énergétique gratuit;
- nous offrirons aux propriétaires de maison et d'immeuble un prêt sans intérêt pouvant atteindre 40 000 \$ en fonction des résultats de l'audit :
 - Cela signifie que les Canadiens pourront investir davantage dans la rénovation tout en réduisant leur facture et le gaspillage d'énergie.

- Le prêt pourra être remboursé sur 10 ans dans le cadre d'une hypothèque garantie par la SCHL, d'un prêt de la banque ou d'un partenariat avec une entreprise de services publics.
 - Les personnes choisissant de contracter un prêt recevront un incitatif financier allant de 250 \$ à 750 \$, le montant étant plus élevé pour ceux réduisant le plus le gaspillage d'énergie.
- nous créerons une subvention pour les maisons zéro émission nette pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ afin d'aider les acheteurs de maisons neuves certifiées zéro émission. Cela contribuera à compenser l'écart de prix des maisons zéro émission et encouragera leur construction;
- nous investirons 100 millions de dollars dans le perfectionnement des compétences afin de veiller à ce qu'il y ait un nombre suffisant de travailleurs qualifiés pour absorber la demande accrue en audits énergétiques, en rénovation et en construction de maisons zéro émission;
- nous rendrons obligatoire, à partir de 2022, la certification ENERGY STAR pour tous les nouveaux appareils électroménagers.

Exemples de rénovations admissibles à un prêt sans intérêt

Fournaises, chaudières et systèmes de climatisation à haute efficacité

Thermopompes à l'air

Systèmes géothermiques

Isolation

Chauffe-eau instantanés et chauffe-eau à haute efficacité

Étanchéisation

Stockage dans des batteries

Fenêtres à haute efficacité

Portes à haute efficacité

Conservation de l'eau

Panneaux solaires sur le toit

Borne de recharge de VEZ à domicile

Protection du sous-sol contre les inondations

Pompe à puisard submersible

Jennifer et Tanya réduisent leurs coûts en énergie

Un audit énergétique gratuit révèle que Jennifer et Tanya peuvent économiser presque 1 250 \$ par année en coûts énergétiques si elles investissent dans une thermopompe, dans des travaux d'étanchéisation, dans un thermostat intelligent et dans un nouveau chauffe-eau. Elles ne peuvent cependant pas se permettre de dépenser les 10 000 \$ nécessaires pour l'achat et l'installation de l'équipement. Elles font donc une demande et reçoivent un prêt sans intérêt de 10 000 \$ garanti par la SCHL; elles reçoivent aussi un montant incitatif de 300 \$ pour leur contribution à l'élimination du gaspillage énergétique. Avec les économies réalisées grâce à la réduction des coûts en énergie, elles remboursent leur prêt sans intérêt en moins de huit ans tout en profitant d'une maison sans courant d'air et plus confortable.

Aider les Canadiens à s'adapter aux risques et aux conséquences des changements climatiques chez eux

Afin d'aider les communautés à prévenir les risques de plus en plus nombreux associés aux changements climatiques et à s'y préparer, notre gouvernement a institué un Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes de deux milliards de dollars. Cependant, comme les risques grandissent, il faut en faire davantage afin d'aider les Canadiens à s'adapter et avoir l'esprit tranquille en sachant que leur maison et leur gagne-pain sont protégés en cas de catastrophe.

Un gouvernement libéral réélu aidera les Canadiens à faire face aux conséquences de l'augmentation des risques associés aux changements climatiques et aux catastrophes de la façon suivante :

- Nous aiderons les propriétaires de maison qui sont à risque élevé d'inondation et qui n'ont pas une couverture d'assurance suffisante en créant un programme national d'assurance à faible coût contre les inondations, administré par la SCHL.
- Nous aiderons les Canadiens à mieux comprendre les risques auxquels ils s'exposent lorsqu'ils achètent une maison en collaborant avec les provinces et les territoires afin de cartographier toutes les zones inondables du Canada et en publiant ces cartes dans une base de données en ligne. Nous investirons 150 millions de dollars dans cette initiative au cours des trois prochaines années.

- Nous élaborerons, en collaboration avec les provinces, les territoires et les communautés, un plan d'action national afin d'aider les propriétaires de maison, en envisageant par l'entremise de la SCHL une relocalisation possible pour ceux qui sont exposés au risque le plus élevé d'inondations répétées.
- Nous aiderons les Canadiens dont l'emploi et le gain-pain sont menacés en cas de catastrophe en travaillant avec des intervenants et des experts à l'instauration d'une prestation d'assurance-emploi (AE) qui remplacera leur revenu à la suite d'une catastrophe ou d'une urgence déclarée par le gouvernement fédéral. Cette prestation entrera en vigueur en 2021.

Coût

Le coût brut total de ces mesures sera d'environ 370 millions de dollars en 2020-2021 et passera à 432 millions de dollars d'ici 2023-2024. Tous les coûts associés à ce programme de rénovation et à la subvention pour les maisons zéro émission nette seront financés par l'entremise de la SCHL et l'argent proviendra de ses capitaux propres, que les Canadiens ont accumulés au fil du temps.² Les coûts associés à la formation et à la cartographie des zones inondables seront financés par les recettes générales du gouvernement. Par conséquent, cela représenterait un coût net de 70 millions de dollars en 2020-2021 qui tombera à 20 millions de dollars d'ici 2023-2024. Des détails supplémentaires concernant les coûts de ces mesures seront publiés au cours de la campagne.

¹ [https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/clean-canada/Canada%20Propre%20\(28juin%2015h40\).pdf](https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/climate-change/clean-canada/Canada%20Propre%20(28juin%2015h40).pdf), page 13.

² On prévoit que les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la SCHL sera de 12,9 G\$ en 2023 : <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/cmhc/aboutus/corporate%20reporting/pdfs/summary-corporate-plan-2019-2023-cmhc-fr.pdf>, page 46.